



COMMUNE DE MILLAU
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 mars 2017

L'an deux mille dix-sept, le trente mars à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,
après convocation légale, sous la présidence de M. Christophe SAINT-PIERRE.

Nombre de conseillers :

En exercice.....35
Présents.....30
Votants.....35

ETAIENT PRESENTS : Christophe SAINT PIERRE, Claude ASSIER, Sylvie AYOT, Daniel DIAZ, Karine ORCEL, Hugues RICHARD, Bernard NIEL , Bérénice LACAN, Laaziza HELLI, Anne GAUTRAND, Bernard SOULIE, Elodie PLATET, Nicolas LEFEVERE, Nathalie FORT, Patrice GINESTE, Dominique DUCROS, Richard FAYET, Maryse DAURES, Claude CONDOMINES, Barbara OZANEUX, Thierry SOLIER, Claude ALIBERT, Emmanuelle GAZEL, Michel DURAND, Albine DALLE, Philippe RAMONDENC, Pascale BARAILLE, Denis BROUGNOUNESQUE, Isabelle CAMBEFORT, Nicolas CHIOTTI

Objet :

RAPPORTEUR :
Monsieur DIAZ

Délibération numéro :
2017/041
Budget annexe du
Stationnement : compte
administratif 2016 et
approbation du compte de
gestion du Trésorier

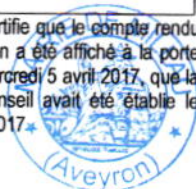
ETAIENT EXCUSES : Christelle SUDRES BALTRONS pouvoir à Bérénice LACAN, Alain NAYRAC pouvoir à Claude CONDOMINES, Annie BLANCHET pouvoir à Claude ASSIER, Frédéric FABRE pouvoir à Emmanuelle GAZEL , Nadine TUFFERY pouvoir à Albine DALLE

ETAIENT ABSENTS : /

Monsieur Nicolas LEFEVERE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Madame Katia DEWAELE-TIXIER, Directrice Générale Adjointe des Services de la Mairie a été désignée comme secrétaire auxiliaire de séance.

Nota - Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : mercredi 5 avril 2017, que la convocation du conseil avait été établie le vendredi 24 mars 2017.
Le Maire



Accuse de reception

Recu le - 7 AVR. 2017

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment pris en ses articles L.1612-11 et L.2311-1, L.2312-1 et L.2312-3 et L.2312-4 ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2015 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratifs ;

Considérant que le budget primitif 2016 de la commune de Millau a été voté lors du conseil municipal du 21 janvier 2016 par délibération n°2016/004 ;

Considérant que le compte administratif 2016 de la ville de Millau retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la ville entre le 1er janvier 2016 et le 31 décembre 2016, sur le budget principal et les budgets annexes ;

Considérant que le comptable tient la comptabilité de l'ordonnateur selon le principe de la partie double et établit le Compte de Gestion ;

Considérant que le compte administratif de la ville de Millau est établi en conformité et en concordance avec le compte de gestion du Trésorier ;

Considérant que les dépenses de fonctionnement réalisées sur l'exercice 2016 (en opérations réelles et d'ordre) s'élèvent à 494 825,93 euros comprennent :

- la redevance à Q Park pour l'entretien des horodateurs, la redevance pour le renouvellement et la redevance financière pour un montant de 74 974,16 euros ;
- la redevance pour le parking de la gare à hauteur de 28 414,70 euros ;

- les charges financières pour 2 708,78 euros ;
- les amortissements pour 59 984 euros ;
- le reversement au profit de la ville pour 300 294,04 euros ;

Considérant que les recettes de fonctionnement ont été réalisées sur l'exercice 2016 à hauteur de 556 807,74 euros comprennent :

- les recettes des horodateurs et abonnements pour 459 736,70 euros soit 8,72 % de plus par rapport à 2015.

Considérant que le résultat de fonctionnement s'élève à 61 981,81 euros ;

Considérant que, les dépenses d'investissement réalisées sur l'exercice 2016 concernent le remboursement du capital de la dette à hauteur de 57 413,56 euros ;

Considérant que l'encours de dette au 31 décembre 2016 s'élève à 470 873,53 euros ;

Considérant que les recettes d'investissement comprennent les amortissements respectivement pour le matériel pour un montant de 33 006 euros et pour le fonds de concours soit 26 978 euros ;

Considérant que la section d'investissement fait ressortir un excédent de 28 502,42 euros pour 2016 ;

Considérant que ces écritures en sections de fonctionnement et d'investissement, dépenses et recettes, sont en concordance avec celles du Trésorier ;

Considérant que ces dernières donnent les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES ET RECETTES

Chapitre	LIBELLE	PREVU	REALISE	RESTES A REALISER
	DEPENSES			
O11	Charges à caractère général	141 118,00	131 839,11	
O23	Virement à la section d'investissement			
O42	op. d'ordre de transferts entre section	61 659,00	59 984,00	
66	Charges financières	3 000,00	2 708,78	
67	Charges exceptionnelles	300 294,04	300 294,04	
68	Dot. Aux Amortis. Et aux Provisions			
	TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	506 071,04	494 825,93	
OO2	Déficit reporté			
	TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	506 071,04	494 825,93	
	RECETTES			
66	Intérêts des emprunts et dettes			
73	Impôts et taxes	400 000,00	459 736,70	
75	Autres produits de gestion courante	9 000,00		
77	Produits exceptionnels			
79	Transferts de charges			
O42	op. d'ordre de transferts entre section			
	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	409 000,00	459 736,70	
OO2	Excédent reporté	97 071,04	97 071,04	
	TOTAL RECETTES	506 071,04	556 807,74	
	EXCEDENT DE L'EXERCICE		-35 089,23	
	DEFICIT DE CLOTURE		61 981,81	

SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES ET RECETTES

Chapitre	LIBELLE	PREVU	REALISE	RESTES A REALISER
	DEPENSES			
16	Emprunts et dettes assimilées	58 000,00	57 413,56	
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles	29 590,98		
22	Mise à disposition			
23	Immobilisations en cours			
481	Charges à répartir			
O40	op. d'ordre de transfert entre section			
	TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	87 590,98	57 413,56	0,00
OO1	Déficit reporté investissement			
	TOTAL DEPENSES	87 590,98	57 413,56	0,00
	RECETTES			
O21	Virement de la section de fonctionnement			
O40	op. d'ordre de transfert entre section	61 659,00	59 984,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Affectation de biens			
28	Amortissement des immobilisations			
481	Charges à répartir			
	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	61 659,00	59 984,00	0,00
OO1	Excédent d'investissement reporté	25 931,98	25 931,98	
	TOTAL RECETTES	87 590,98	85 915,98	0,00
	SOLDE D'EXECUTION DE L'EXERCICE		2 570,44	0,00
	SOLDE D'EXECUTION CUMULE		28 502,42	

Aussi, après avis favorable de la Commission municipale des finances du 21 mars 2017, il est proposé au Conseil municipal :

1. **D'ADOPTER** le compte administratif du budget annexe du stationnement et le compte de gestion s'y rapportant,
2. **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir toutes les démarches nécessaires.

Adopté par : 25 voix pour
6 voix contre
 (Claude ALIBERT, Emmanuelle GAZEL ,
 Michel DURAND, Albine DALLE, Frédéric FABRE, Nadine
 TUFFERY)
4 abstentions
 (Philippe RAMONDENC, Pascale BARAILLE,
 Isabelle CAMBEFORT, Nicolas CHIOTTI)

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.
 Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

Le Maire de Millau
Christophe SAINT-PIERRE

